



Étude des risques sanitaires



Bilan et conclusions

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
AQUITAINE-LIMOUSIN-
POITOU-CHARENTES



Historique

- Décision est prise en 2003 de lancer une étude des risques sanitaires
- Donner suite à l'étude ISPED afin de prospective
- Travail mené par les pouvoirs publics et les industriels
- Présentation au SPPPI de la méthode (en 2006) et des résultats (2010,2013,2014,2016)



Méthode

- Prise en compte des rejets identifiés de 20 établissements industriels de Lacq, et 250 sources de rejets
- 140 substances identifiées, sélection des substances devant être évaluées
- détermination de valeurs toxicologiques de référence
- Calcul de risques sanitaires
- Intérêt : calcul du risque cumulatif
- Limite : effets cocktails non analysables



Résultats publiés en 2007

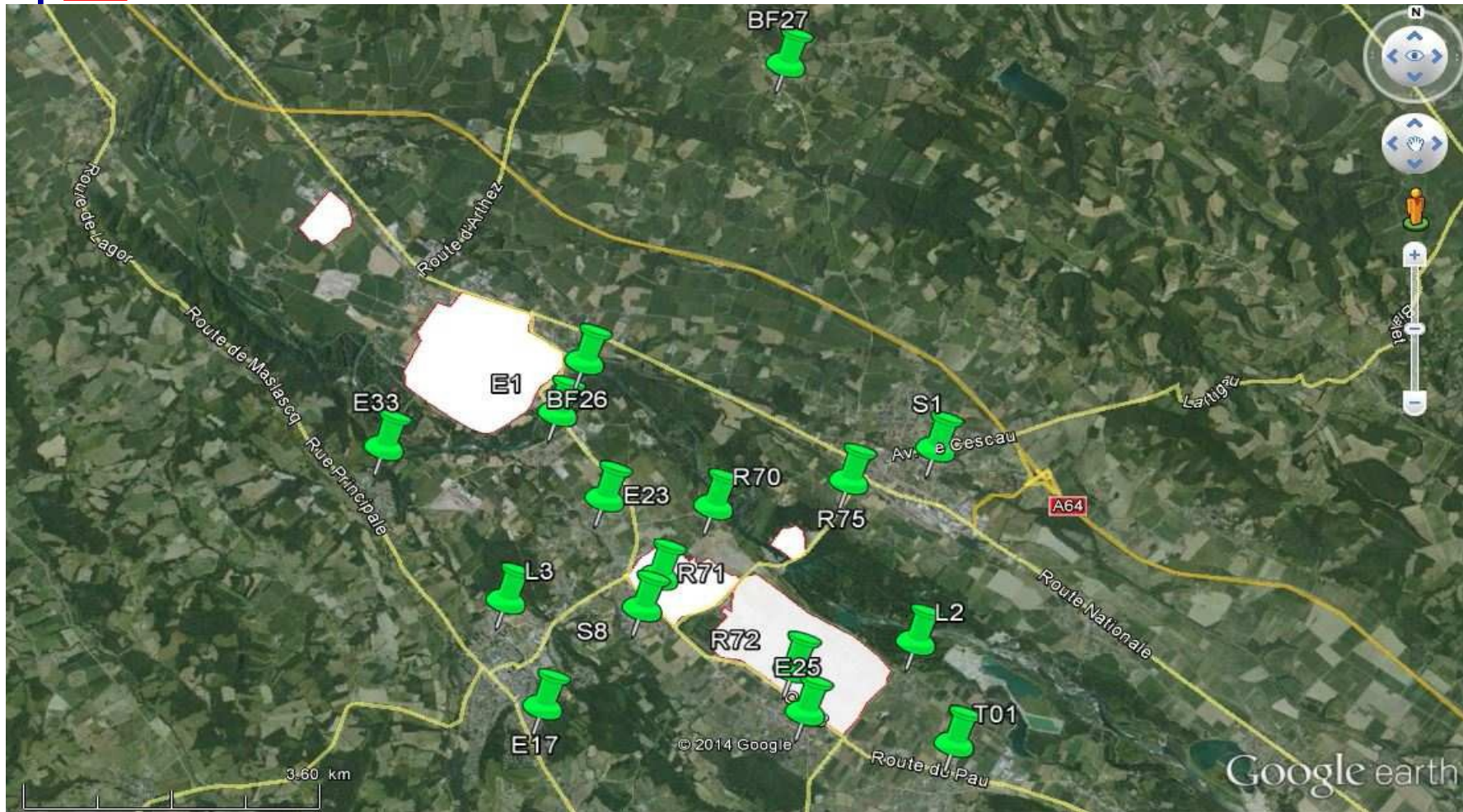
- Pas de substance présentant des risques relevant d'une action urgente
- Identification de 5 substances appelant de la vigilance, voire des actions de réduction
- Nécessité d'établir un suivi dans le temps



Révision de l'étude

- Engagement en 2010 d'une révision de l'étude
- Mise à jour de la base des rejets industriels, et des valeurs toxicologiques de référence
- Projection sur le panorama industriel de Lacq modifié en 2013 et 2014
- Étude des sols : 16 points, 4 familles de substances (métaux, HAP, Dioxines, PCB)

Révision de l'étude





Résultats

- Des cinq substances constituant des points de vigilance en 2007, une seule perdure (Oxyde d'éthylène) dans le domaine dit de vigilance active
- Les nouvelles substances évaluées sont dans le domaine de conformité défini par le haut conseil de santé publique



Résultats

- La qualité des sols hors des plates formes industrielles n'appelle pas de mesure de restriction d'usage
- Le bureau d'étude BURGEAP recommande le maintien de la surveillance environnementale sur les substances suivantes : SO₂, benzène, acroléine



Suites données

- Réduction des rejets d'Oxyde d'Ethylène à un niveau qui n'est plus détectable
- Surveillance environnementale du SO₂ : conformes aux normes européennes
- Surveillance environnementale de l'acrylonitrile : inférieure aux seuils de détection
- Bilan du fonctionnement de Biolacq à tirer après 12 mois de fonctionnement (acroléine, benzène)



Suites données

- L'étude complète sera mise en ligne sur le site internet de la préfecture : rubrique « risques technologiques - CSS de Lacq » à la suite de la CSS de ce jour.